

**Objet : Rénovation du Relais d'Assistantes Maternelles "caRAMel"-
demande de subvention auprès de la Caf du Nord**

N° : VA_DEC2020_292

Service : Finances

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette
qualité,**

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les
domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités
territoriales,

décidons

Dans la cadre de sa politique de mise en conformité de ses bâtiments, la ville de
Villeneuve d'Ascq va procéder à la rénovation de la structure d'accueil
municipale petite enfance, Relais d'Assistantes Maternelles «caRAMel», située
allée du Cercle, dans le quartier de la Cousinerie.

La Ville poursuit sa politique ambitieuse dans le domaine de la petite enfance en
offrant aux enfants et à leurs parents les meilleures conditions d'accueil. Afin de
répondre à l'évolution des besoins, et de proposer des locaux de qualité, le projet
de rénovation consistera à :

- créer un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite, des sanitaires
petits intégrant un espace de change pédagogique, un espace motricité, deux
bureaux, un espace de formation, d'échanges multimédia, et de documentation,
une zone jeux pour les petits, des rangements et un local d'entretien ;
- améliorer le confort acoustique par l'installation de baffles acoustiques ;
- remplacer les appareillages électriques, informatiques, de plomberies et de
chauffage ;
- réaliser un bardage et un éclairage extérieur pour identifier l'équipement ;
- remplacer les mobiliers.

Le coût estimatif de l'opération s'élève à 170 200€ HT (204 240€ TTC).

Les travaux sont susceptibles d'être financés, à hauteur de 80% du montant de la dépense subventionnable avec un plafond de 400 000€ (hors bonifications(s)), par la Caf dans le cadre de l'aide à l'investissement sur fonds locaux, réparti comme suit :

-150 000€ en subvention ;

-250 000€ en prêt sans intérêt complémentaire.

Le montant de la subvention peut être bonifié de 10% du montant de la subvention pour les opérations immobilières liées à des travaux remplissant les normes « Haute Qualité Environnementale ».

De solliciter le concours financier de la Caf du Nord, au titre du dispositif d'aide à l'investissement sur fonds locaux, à hauteur de 149 776€.

Fait à Villeneuve d'Ascq
le samedi 29 août 2020

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20200706-176135A-AU-1-1
Date AR Préfecture : vendredi 4 septembre 2020

Relais d'Assistantes Maternelles "CaRAMeI"
Travaux de rénovation

Plan de financement prévisionnel

DEPENSES	Montant HT	Montant TTC	RECETTES	Montant HT	%
Travaux de rénovation	170 200	204 240	Caf du Nord (80% du HT plafonnés à 150 000 € + 10% bonification HQE)	149 776	88%
			Ville de Villeneuve d'Ascq	20 424	12%
Montant total	170 200	204 240	Montant total	170 200	100%